



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



20007566

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

24 DEC. 2019

Greffier
Pour le Greffier

N° d'entreprise : 0457.422.702

Dénomination

(en entier) : **ERIC CHARLIER**

Forme juridique : Société Privée à responsabilité limitée

Siège : Rue de Jausse 79, 5100 NANINNE

Objet de l'acte : Changement d'adresse du siège social.

MONITEUR BELGE

06-01-2020

BELGISCH STAATSBLAD

La séance est ouverte à 18 heures au siège social de la société, Rue de Jausse, 79 à 5100 NANINNE.
Est présent :

- Monsieur CHARLIER Eric

Représentant la totalité des parts.

L'Assemblée a pour ordre du jour :

1. Changement siège social

Constatation de la validité de l'assemblée

L'associé constate que l'assemblée a été régulièrement constituée et qu'elle peut valablement délibérer
et se prononcer sur l'ordre du jour mentionné ci-dessus.

L'assemblée adopte la résolution suivante :

L'Assemblée décide le changement du siège social de Rue de Jausse 79, 5100 NANINNE à
l'adresse suivante Rue des Morgelines 10, 5100 NANINNE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00

Fait à Naninne, le 5 décembre 2019

CHARLIER Eric

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/01/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature